MUNICIPALITÉ DE CRABTREE

RÈGLEMENTS DU TERRAIN DE TENNIS

1. Les espadrilles et une tenue sportive sont obligatoires.
2. Aucune réservation n'est prise en considération. Premier arrivé, premier servi.
3. Lorsqu'il y a attente, le changement s'effectue aux heures fixes (ex. : 13 h, 14 h, etc.) pour une durée maximale de jeu de 60 minutes.
4. Aucune bicyclette, rouli-roulant, radio, patin à roues alignées, nourriture, breuvage et cigarette ne sont permis sur le terrain de tennis.
5. En tout temps, les portes doivent être gardées fermées.
6. La priorité est donnée aux cours et activités de tennis du service des loisirs.
7. La municipalité se réserve le droit de modifier, ajouter, éliminer tout règlement jugé nécessaire à l'amélioration et/ou au bon fonctionnement de ses opérations.
8. La municipalité se réserve le droit de fermer les lieux temporairement pour fins d'entretien et/ou de réparation ou de modifier les heures d'ouverture selon les saisons et/ou les jours fériés.

MERCI DE RESPECTER CET ENVIRONNEMENT
ET BIENVENUE AUX JOUEURS DE TENNIS